

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton du BEAUSSET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 01

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Absentes excusées : 3

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaients présents :** Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoins :** Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**Conseillers Municipaux :** Mesdames, BERTOIA, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTALUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**MODIFICATION  
DU TABLEAU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Absents excusés :**

**Conseillers Municipaux :** Mesdames Amandine CIDALE, Elisabeth LALESART, Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART)

**Etaients représentés :**

**Conseillers Municipaux :** Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20141217-DEL20141201-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2014  
Date de réception préfecture : 19/12/2014

Monsieur le Maire appelle l'attention du Conseil Municipal sur la démission présentée par Madame Marie-Pierre VALVERDE, laquelle est devenue définitive à sa réception par la Commune le 2 décembre 2014.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'information réglementaire a été adressée à Monsieur le Préfet du Var en date du 4 décembre 2014.

Conformément aux dispositions de l'article L 270 du Code Electoral au terme duquel « *les candidats venant sur une liste immédiatement après le dernier élu sont appelés à remplacer les conseillers municipaux élus sur cette liste dont les sièges deviennent vacants pour quelque cause que ce soit* ».

Monsieur le Maire invite donc Monsieur Dominique OLIVIER, en position 3 de la liste considérée, à siéger au sein du Conseil Municipal.

La présente disposition a pour effet de modifier le tableau du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend acte de la disposition présentée.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY